



# SITE CLASSÉ : LE SABOT DE FROTEY-LES-VESOUL

Date de classement : 22/07/1913

Typologie principale : **MONUMENT NATUREL**

Surface calculée : 0.75 ha



HAUTE-SAONE

FROTEY-LES-VESOUL

Critères de classement : **ARTISTIQUE**

Autres protections au titre du paysage :

Aucune

Zones protégées ou inventoriées au titre de l'environnement :

ZPS00012 - PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (Natura 2000 - Oiseaux)

SIC01338 - PELOUSES DE LA REGION VESULIENNE ET VALLEE DE LA COLOMBINE (Natura 2000 - Habitats)

ZON00326 - PLATEAU DU SABOT DE FROTEY (ZNIEFF de type 1)

REN00003 - SABOT DE FROTEY (Réserve naturelle nationale)

1. Le Sabot, en surplomb de l'agglomération vésulienne



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

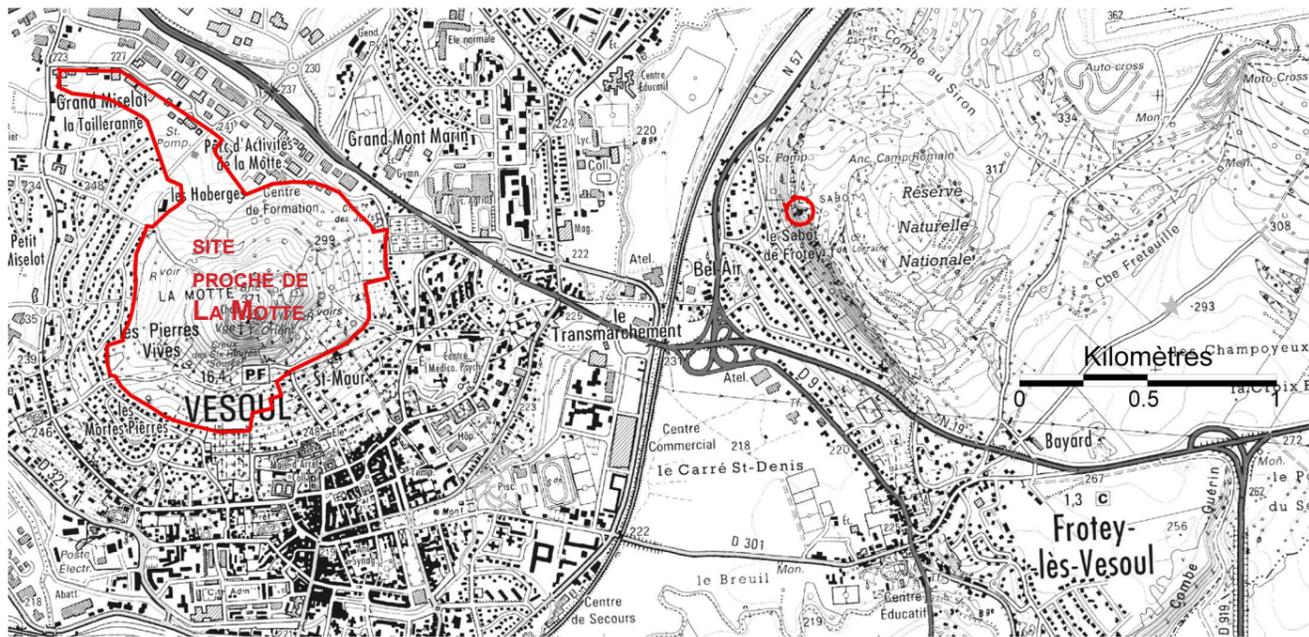
Préfecture de la Région  
de Franche Comté

- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ©
- Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
- © DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2011



# SITE CLASSÉ : LE SABOT DE FROTEY-LES-VESOUL

le site n'est pas doté d'un périmètre cartographique



2. l'accès au Sabot peut se faire depuis le plateau agricole qui le surplombe au gré d'une balade aux ambiances diversifiées (photos 3,4 5)



6. Deux sites classés en vis à vis : le Sabot en premier plan et la Motte dans le fond



## LECTURE DU PAYSAGE

Le lieu-dit Sabot de Frotey est situé sur un plateau calcaire situé au nord de Frotey-les-Vesoul. Le vent, la pluie, le gel ont sculpté la roche en forme de sabot, au niveau de la falaise qui surplombe la plaine du Durgeon. Le site, qui culmine à 342 mètres, offre une vue superbe sur Vesoul et la Motte. Une légende dit que le rocher est un sabot que le diable perdit et qui se pétrifia. A cet endroit le bord de la falaise offre un promontoire permettant une ampleur de vue de 180° qui contraste avec les milieux forestiers fermés qu'il est nécessaire de traverser pour y aboutir. Ici le contraste d'ambiance avec la ville de Vesoul que le point de vue donne à voir est saisissant.

## LISIBILITE

Le site est relativement difficile à trouver mais la promenade dans la réserve très intéressante. Vu de l'extérieur le contraste avec le paysage commercial et bâti de l'agglomération vésulienne est saisissant. Il faut connaître le rocher pour le repérer. L'absence de périmètre de classement a ici été préjudiciable au site. Un projet de périmètre incluant la réserve naturelle a été proposé en 1995; il n'a vraisemblablement pas abouti.

7. le paysage des abords du site classé est peu maîtrisé



## SIGNALÉTIQUE

La signalétique est discrète. Le site classé n'est pas mis en valeur au sein de la réserve naturelle. Les panneaux d'interprétation de la réserve mériteraient une « mise en scène » plus flatteuse. Un parking permet de stationner à proximité de la réserve; en bord de route nationale 19, il est relativement dangereux.

## BILAN

L'accueil du public aux abords du site classé pourrait être réévalué dans le cadre du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle. Il s'agit essentiellement de prendre en compte le paysage dans les travaux prévus (par exemple réouvrir un peu le point de vue depuis le Sabot, rafraîchir le mobilier et les panneaux...)

## DYNAMIQUE / GESTION

Le Sabot de Frotey est inclus dans la réserve naturelle du même nom. Depuis 1810 au moins jusque vers 1965, les abords du site classé soit la plus grande partie de l'actuelle pelouse communale jusqu'à la falaise firent l'objet d'un pâturage communautaire ovin-bovin surveillé par un berger communal puis, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, par des enfants et des adultes. Les autres secteurs furent longtemps cultivés en de multiples petites parcelles, céréales et vignes, avec une lente régression (1810 à 1950) au profit de la prairie, des vergers ou des friches. En 1874 des pins furent plantés sur le bord de la corniche. La disparition du pâturage traditionnel vers 1965 a induit une extension rapide du buis et des pins. Une évolution plus urbaine a aussi touché les abords du site : lotissement sur le coteau à partir de 1972, saignée de la RN 19 au sud du site en 1951, enfrichement et intensification des cultures depuis le remembrement de 1978, aérodrome, motocross, carrières, extension de Vesoul... Depuis le classement en 1913 on peut supposer une modification drastique du point de vue : route nationale, barres d'immeubles, zones d'activités...

Enjeux : Les enjeux sont le maintien de milieux ouverts et de la biodiversité. Sur le plan du paysage le maintien de l'ouverture du point de vue panoramique depuis la corniche est essentiel (dont la vue sur la Motte). Il aurait fallu pouvoir maîtriser la vue qui s'offre au visiteur, il semble que ce soit aujourd'hui un peu tard.

Orientations : Le plan de gestion de la réserve naturelle (2006-2010) prévoit la restauration de l'ensemble corniche-falaise-coteau au profit d'une pelouse sèche, la poursuite de la gestion de la pelouse du plateau et de ses marges par pâturage ovin extensif ou par fauche annuelle tardive, la poursuite de la réouverture des pelouses par la réalisation de corridors dans les espaces arbustifs ou arborescents. Un nouveau plan de gestion est en cours de rédaction. La restauration des bancs, panneaux d'interprétation, abris, cabanes... serait à mener.

## CREDIT PHOTOS

- photos Stéphane BERTIN (2,3,4,5,7)
- Muriel BOUDARD (1,6,8,9,10,11)
- Mise à jour 11/2011

8. Petite série d'éléments disgracieux...



9.



10.



11.



FRANCHE COMTE



Préfecture de la Région de Franche Comté